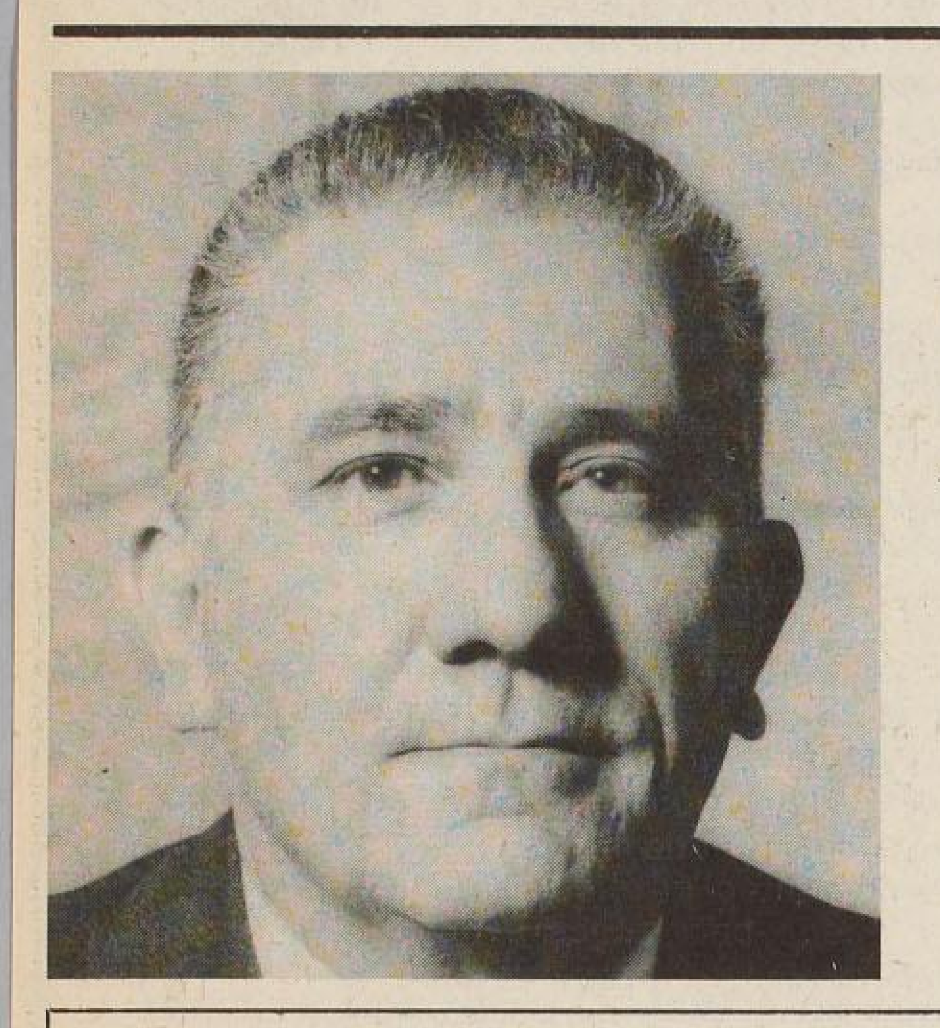
Élections législatives de Mars 1967 - XVIII[e] arrondissement, 25[e] circonscription



V[e] REPUBLIQUE

ALEXANDRE SANGUINETTI



MINISTRE DE LA V[e] RÉPUBLIQUE

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

MEDAILLE MILITAIRE

CROIX DE GUERRE 39-45

REMPLAÇANT EVENTUEL

DOMINIQUE

WAPLER

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier de l'ordre de Malte

DEPUTE DE PARIS (XVIII[e] 25 c.)

EDITEUR



à vous de juger...

J'ai contribué pour ma modeste part à l'avènement de la V[e] République.

Je n'ai jamais voulu sous la IV[e] avoir une action politique quelconque parce que, comme la majorité des Français d'ailleurs, je méprisais trop cette forme de régime.

J'ai servi, par contre, la V[e] République dès son avènement, dans notre mouvement, auprès des responsables politiques les plus importants, au Parlement ensuite, grâce à vous, enfin au Gouvernement, par la confiance du Premier Ministre et du Chef de l'Etat.

Je n'ai jamais varié dans mes sentiments, dans mes opinions et dans mes convictions.

J'ai œuvré aussi bien que je l'ai pu pour le bien général et pour l'intérêt local, celui-ci ne pouvant règler ses problèmes que dans la mesure où les problèmes généraux sont eux-mêmes réglés.

Personne ne peut mettre en doute et ne met d'ailleurs en doute ma sincérité et mon acharnement au travail. Ma porte a toujours été ouverte et sera toujours ouverte à tous, sans qu'il me vienne à l'esprit de demander pour qui l'on a voté.

Je suis encore aujourd'hui le représentant de tous les citoyens de notre circonscription. Je souhaite que vous fassiez encore une fois confiance au Président de la République, à son Gouvernement et à nos institutions et que par conséquent vous me fassiez confiance à nouveau.

A Sanguinetti

AVEC DE GAULLE

La V[e] République, avec Charles de Gaulle, son président, a rétabli la paix que nous n'avions plus connue depuis cinquante ans, condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité pour la France et pour l'Europe tout entière unie.
La V[e] République a établi notre indépendance, seule garantie de cette paix, grâce à un pouvoir stable, à une défense nationale moderne, à une monnaie forte, une des meilleures du monde actuellement.
La V[e] République a agi dans le sens du progrès en entreprenant un gigantesque effort de reconversion et de mutation vers les activités du 20[e] siècle pour nous permettre une expansion continue, une justice sociale toujours meilleure et la possibilité de nous intégrer économiquement dans le marché commun européen qu'elle a loyalement et entièrement appliqué.
La V[e] République a restauré les finances publiques, rétabli l'équilibre budgétaire, augmenté les investissements, reconnu les priorités.
Elle n'a pu le faire que parce qu'elle a su donner à la Fance ce qui lui a manqué le plus cruellement depuis cent ans, un pouvoir politique stable dont l'exécutif procède directement du peuple et assume toutes ses responsabilités et un législatif qui sait contrôler et légiférer sans prétendre assumer tous les pouvoirs, dans l'irresponsabilité.
Les rôles respectifs du Président de la République et du Parlement établissent enfin cet équilibre des pouvoirs que nous avions vainement cherché depuis un siècle et qui doit être la règle de toute démocratie.
Cette réussite institutionnelle, que personne n'ose nous disputer, même dans les oppositions, a été rendue possible par la volonté du peuple souverain, élisant Charles de Gaulle Président de la République au suffrage universel en décembre 1965, comme il avait envoyé à l'Assemblée Nationale en novembre 1962 une majorité cohérente et stable, donnant ainsi à la nation une législature qui, pour la première fois dans l'histoire de la République, est allée jusqu'à son terme sans avoir provoqué la moindre crise ministérielle.
Cette élection du Président de la République et cette majorité à l'Assemblée Nationale ont été obtenues parce que la majorité des ciconscriptions électorales de France l'a voulue.
Dans cette volonté, notre circonscription a eu sa part. Elle a donné à Charles de Gaulle la majorité de ses voix. Elle a donné à la majorité parlementaire son représentant.
Il s'agit pour elle le 5 mars et le 12 mars prochains de confirmer son attitude et de contribuer ainsi à maintenir cette majorité sans laquelle rien n'est possible dans aucun ordre d'idées. C'est la règle de toutes les grandes puissances démocratiques.
Aucune autre majorité de remplacement n'existe qui permettrait d'échanger un gouvernement contre un autre dans la cohérence et dans la stabilité.
Aucune des trois grandes oppositions ne peut emporter la majorité à elle seule.
Aucune majorité cohérente ne peut exister de l'union précaire de ces oppositions, en contradiction entre elles sur toutes les grandes options, unies seulemen dans leur hostilité à la V[e] République et n'ayant pour but commun que de la renverser.

votez stabilite



votez majorite

VOTEZ ALEXANDRE SANGUINETTI